## Inaptitude au travail

Par Coco110766

Bonjour, J'ai été déclaré inapte à mon poste de travail. Mais je me suis arrangé avec mon employeur qui ne me licenciera pas si le médecin veut bien changer d'avis et me mettre apte avec mon accord.

Je précise que le délai pour contesté l'inaptitude est dépassé.

Est ce que cela est possible?

-----

Par ESP

Bonjour

Nous ne pouvons répondre sur le plan des "arrangements", mais seulement sur le plan juridique.

Est-ce une inaptitude d'origine non professionnelle ou professionnelle ?

Un reclassement n'est-il pas possible?